FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom de la substance	**STEEL-IT #1002 Polyurethane (spray/brush grade)**
Version n°	01
Date de publication	29-novembre-2012
Date de la révision	-
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version	29-novembre-2012
No CAS	Mélange
Numéro MSDS	SDS-1002
Renseignements sur le fabricant	Stainless Steel Coatings, Inc 835 Sterling Road South Lancaster, mA, 01561 sds@steel-it.com (978) 365-9828

2. Identification des risques

Description générale des risques	ATTENTION! Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Peut entraîner des effets sur le système nerveux central. Risque de lésions des reins.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Contact avec la peau.
Yeux	Provoque une irritation des yeux
Peau	Provoque une irritation cutanée. Le contact prolongé ou répété peut causer un dessechement et une irritation de la peau.
Inhalation	Provoque une irritation des voies respiratoires. La surexposition à la bruine et aux vapeurs de ce produit peut causer des maux de tête, des vertiges, des nausées et une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer des gênes en cas d'ingestion.
Organes cibles	Reins. Système nerveux central
Effets chroniques	L'exposition prolongée peut causer des effets sur le système nerveux central. Le produit contient du nickel qui est inscrit par le CIRC et le NTP comme un agent cancérogène possible pour les humains et un agent cancérogène raisonnablement présumé pour les humains, respectivement.
Signes et symptômes	Le contact prolongé ou répété peut causer un dessechement et une irritation de la peau. Sensibilisation. Irritation de la peau. Irritation des voies respiratoires supérieures. Somnolence et vertiges.
Effets potentiels sur l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
STODDART SOLVENTMF8052-41-3	8052-41-3	20 - 30
4-Chloro-.alpha.,.alpha.,.alpha.-trifluorotoluène	98-56-6	20 - 25
Huile minérale	64742-88-7	5-7
Chrome élémentaire	7440-47-3	2 - 5
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	2 - 5
Nickel élémentaire	7440-02-0	2 - 3
m-Xylène	1330-20-7	1 - 2

Composants	No CAS	Pour cent
ETHYLBENZENE	100-41-4	<0.1
SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ	14808-60-7	<0.1

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer si présentes. Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané Laver la zone avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Inhalation En cas de symptômes, sortir au grand air. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Ingestion Consulter un médecin si des troubles apparaissent.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures de lutte contre le feu

Indice d'inflammabilité Liquide et vapeurs inflammables. Ce produit flotte ou peut s’enflammer sur une surface d’eau. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Dioxyde de carbone (CO_2). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.

Méthodes d’extinction inappropriées En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Protection pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers Appareil de protection respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque.

Méthodes particulières d'intervention Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques Donnée inconnue.

Sensibilité aux chocs Donnée inconnue.

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié. Voir l’équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS.

Mesures de précautions environnementales Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

Méthodes de confinement Éliminez toute source d'allumage. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

Méthodes de nettoyage Déversements importants : Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une récupération et une élimination ultérieures. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure.

Petits déversements liquides : Ramassez avec du sable ou un autre matériel absorbant non combustible.

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

7. Manutention et entreposage

Manutention Utilisez dans un endroit bien ventilé. Lavez vigoureusement après manipulation. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.

Entreposage Garder sous clef. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit bien ventilé. Conserver à température ambiante dans son récipient originel fermé. Conserver à l'écart de matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis - Indices d'exposition biologique IBE de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	BEI	0.7 g/g
Xylène (CAS 1330-20-7)	BEI	1.5 g/g

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Chrome (CAS 7440-47-3)	TWA	0.5 mg/m3	
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm	
	TWA	100 ppm	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	1.5 mg/m3	Fraction inhalable.
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm	

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur	Forme
Chrome (CAS 7440-47-3)	TWA	0.5 mg/m3	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	TWA	200 mg/m3	Vapeur.
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	STEL	543 mg/m3	
		125 ppm	
	TWA	434 mg/m3	
		100 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	651 mg/m3	
		150 ppm	
	TWA	434 mg/m3	
		100 ppm	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	1.5 mg/m3	
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Particules inhalables.
Solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	TWA	572 mg/m3	
		100 ppm	

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications

Composants	Type	Valeur	Forme
Chrome (CAS 7440-47-3)	TWA	0.5 mg/m3	

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	TWA	20 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	TWA	1 mg/m3	Brouillard.
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm	
	TWA	100 ppm	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	0.05 mg/m3	
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	STEL	580 mg/m3	
	TWA	290 mg/m3	

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Chrome (CAS 7440-47-3)	TWA	0.5 mg/m3	
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	STEL	125 ppm	
	TWA	100 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm	
	TWA	100 ppm	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	1 mg/m3	Inhalable
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Respirable.
Solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm	

Canada. VLE Québec. (Ministère du Travail – Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Chrome (CAS 7440-47-3)	TWA	0.5 mg/m3	
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	STEL	543 mg/m3	
		125 ppm	
	TWA	434 mg/m3	
		100 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	651 mg/m3	
		150 ppm	
	TWA	434 mg/m3	
		100 ppm	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	1 mg/m3	
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière respirable.
Solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	TWA	525 mg/m3	
		100 ppm	

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Chrome (CAS 7440-47-3)	PEL limite d'exposition authorisée	1 mg/m3	
Éthylbenzène (CAS 100-41-4)	PEL limite d'exposition authorisée	435 mg/m3	
		100 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	PEL limite d'exposition authorisée	5 mg/m3	Brouillard.
Xylène (CAS 1330-20-7)	PEL limite d'exposition authorisée	435 mg/m3	
		100 ppm	
Nickel (CAS 7440-02-0)	PEL limite d'exposition authorisée	1 mg/m3	
Solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	PEL limite d'exposition authorisée	2900 mg/m3	
		500 ppm	

ÉTATS-UNIS. OSHA TABLEAU Z-3 (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.3 mg/m3	Poussière totale.
		0.1 mg/m3	Respirable.
		2.4 mppcf	Respirable.

Contrôle ingénieur Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.

Protection de la peau Porter une tenue de protection chimique pour prévenir tout contact avec la peau. Il est recommandé de porter des gants en nitrile résistants aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. En cas de ventilation inadaptée ou de chauffage du produit, porter un équipement respiratoire adapté avec un filtre à gaz destiné aux gaz organiques.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence Liquide.

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Argent.

Odeur Caractéristique de solvants.

Seuil de perception de l'odeur Donnée inconnue.

pH Donnée inconnue.

Pression de vapeur 5.3 mmHg à 20 °C

Densité de vapeur 6.2 (Air = 1)

Point d'ébullition 137 - 203 °C (278.6 - 397.4 °F)

Point de fusion/point de congélation Donnée inconnue.

Solubilité (eau) Donnée inconnue.

Densité 1.15

Point d'éclair 37 °C (98.6 °F)

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	10.5 %
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	0.9 %
Température d'auto-inflammation	500 °C (932 °F)
COV	490 g/l
Taux d'évaporation	0.9 (Acétate de butyle = 1)
Viscosité	700 cP (Brookfield #4 spindle @100rpm)
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	< 1 (Log Pow)
Masse volumique apparente	Sans objet
Autres données	
Propriétés oxydantes	Données non disponibles.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Chaleur, étincelles, flammes. Contact avec des substances incompatibles.
Matières incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes métalliques.
Possibilité de réactions dangereuses	Ne se produit pas.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	**Espèces**	**Résultats d'essais**
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)		
Aiguë		
Dermique		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	> 5.28 mg/l, 4 heures
Oral		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
m-Xylène (CAS 1330-20-7)		
Aiguë		
Oral		
DL50	Rat	4300 mg/kg
STODDART SOLVENTMF8052-41-3 (CAS 8052-41-3)		
Aiguë		
Dermique		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	> 5.2 mg/l, 4 heures
Oral		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg

Informations toxicologiques	Une exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut avoir des effets néfastes.
Effets aigus	La surexposition à la bruine et aux vapeurs de ce produit peut causer des maux de tête, des vertiges, des nausées et une irritation des voies respiratoires.
Effets locaux	Provoque une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.
Effets chroniques	L'exposition prolongée peut causer des effets sur le système nerveux central. Peut causer une réaction allergique de la peau.

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Chrome élémentaire (CAS 7440-47-3)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
ETHYLBENZENE (CAS 100-41-4)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'humain.
Huile minérale (CAS 64742-88-7)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
m-Xylène (CAS 1330-20-7)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Nickel élémentaire (CAS 7440-02-0)	A5 N'est pas soupçonné d'être un agent cancérogène pour les humains.
SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Chrome élémentaire (CAS 7440-47-3)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
ETHYLBENZENE (CAS 100-41-4)	2B Peut-être cancérogène pour l'homme.
Huile minérale (CAS 64742-88-7)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
m-Xylène (CAS 1330-20-7)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
Nickel élémentaire (CAS 7440-02-0)	1 Cancérogène pour l'homme.
SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	1 Cancérogène pour l'homme.
STODDART SOLVENTMF8052-41-3 (CAS 8052-41-3)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Mutagénicité Il n'existe aucune donnée qui indique qu'un des composants présents à une concentration supérieure à 0,1 % peut présenter un risque.

Tératogénicité Il n'existe aucune donnée qui indique qu'un des composants présents à une concentration supérieure à 0,1 % peut présenter un risque.

Symptômes et organes visés Le contact prolongé ou répété peut causer un dessechement et une irritation de la peau. Sensibilisation. Irritation de la peau. Irritation des voies respiratoires supérieures. Céphalées, vertiges et nausées.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Composants		Espèces	Résultats d'essais
m-Xylène (CAS 1330-20-7)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	8 mg/l, 96 heures

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité Données non disponibles.

Bioaccumulation / accumulation Données non disponibles.

Mobilité dans l'environnement Données non disponibles.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination Doit être incinéré dans une installation agréée pour l'incinération ayant un permis délivré par les autorités compétentes. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Emballages contaminés Étant donné que les récipients contiennent des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TDG

Nom d'expédition Paint (STODDART SOLVENTMF8052-41-3)

Classement des dangers 3

N° ONU	UN1263
Packing group	III
Polluant marin	D
Dispositions particulières	59, 83

IATA

N° ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition UN	Peinture (STODDART SOLVENTMF8052-41-3)
Classe(s) de danger relatives au transport	3
Packing group	III
Risques pour l'Environnement	Oui
Code ERG	3L

IMDG

N° ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition UN	Paint (STODDART SOLVENTMF8052-41-3)
Classe(s) de danger relatives au transport	3
Packing group	III
Risques pour l'Environnement	
Polluant marin	Oui
EmS	F-E, S-E

15. Données réglementaires

Règlements du Canada	Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	B2 - Liquides Inflammables D2A - autres effets toxiques - TRÈS TOXIQUE D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

L'étiquetage SIMDUT

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines (PICCS)	Oui
États-Unis et Puerto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS®	Santé: 2* Inflammabilité: 3 Danger physique: 1
Classements NFPA	Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité: 1
Avis de non-responsabilité	Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.